éclaration

94/68

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

DE

L'HONORABLE RAYMOND CHAN, SECRÉTAIRE D'ÉTAT (ASIE-PACIFIQUE), À L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE ATLANTIK-BRÜCKE

VANCOUVER (Colombie-Britannique) Le 31 octobre 1994



Je suis très honoré d'avoir été invité à prendre la parole dans le cadre de la Conférence Atlantik-Brücke. En rassemblant comme elle le fait des décideurs venus d'Allemagne et du Canada, cette conférence permet de renforcer les liens déjà solides qui unissent nos deux pays. Elle nous offre aussi l'occasion d'échanger nos vues sur les questions nouvelles d'intérêt mutuel et de rechercher ensemble le meilleur moyen de les aborder.

J'aurai ce soir le plaisir de vous entretenir d'un sujet qui présente un grand intérêt : l'évolution du rôle de l'État depuis la fin de la Guerre froide. C'est là une vaste question, qui peut être abordée sous divers angles, qu'il s'agisse de ses aspects politiques, économiques ou culturels. Mais c'est aussi un phénomène qui nous concerne tous, et qui nous laisse perplexes sur la façon de relever les défis de la décennie 1990 et des années qui la suivront.

Le problème tient au fait que ce qui nous paraissait certain pendant la Guerre froide ne semble plus l'être aujourd'hui. La solidité et l'efficacité de l'État ne sont plus des données acquises. Nombreux sont d'ailleurs ceux qui affirment que l'État est en déclin parce que la souveraineté perd de sa signification. Les États semblent avoir moins de contrôle sur ce qui se passe à l'intérieur de leurs frontières. Les frontières elles-mêmes disparaissent pour ceux, toujours plus nombreux, qui communiquent par lignes de données et liaisons satellite. En revanche, l'accès facile aux nouvelles technologies a eu pour effet d'accroître la souveraineté ou l'autonomie individuelle, les personnes qui ont en commun des intérêts politiques, ethniques et sociaux se considérant et agissant de plus en plus comme des intervenants transnationaux. Nous assistons à une prolifération de nouvelles organisations commerciales reflétant cette tendance, qui, comme les multinationales d'antan, sautent par-dessus les frontières pour commercer et investir.

La fin de la Guerre froide n'a fait qu'accélérer la tendance.

L'Europe n'est plus coupée en deux par un rideau de fer. D'autre part, les principes qui justifiaient la présence d'un État important et interventionniste dans les sociétés occidentales ne sont plus le fait que de quelques-uns, de moins en moins nombreux. Cela tient en partie à la perception selon laquelle, l'ennemi numéro un - soit l'Union soviétique - ayant disparu, il n'est plus nécessaire que les gouvernements alliés disposent d'importants effectifs militaires. De plus, les ressources sur lesquelles peut compter l'État diminuent. En raison des déficits et de la nouvelle attitude quant aux activités propres à l'État, les gouvernements de la décennie 1990 peuvent difficilement assumer des tâches nouvelles, quand bien même ils le voudraient.

Chaque jour davantage, nous nous rendons compte que nos problèmes les plus pressants ne sont pas circonscrits à l'intérieur de nos frontières. Ainsi, aucun pays ne saurait, seul, protéger la couche d'ozone. Aucun État ne saurait, seul, éliminer la criminalité ou la maladie dans le monde. Et aucun gouvernement ne

saurait, seul, mettre fin à la prolifération des armements ou gérer les flux financiers internationaux. Les observateurs pessimistes voient dans la totale débâcle de la Somalie et du Liberia des exemples de la « faillite des États » et le commencement de l'« anarchie à venir ». D'autres craignent l'apparition de nouveaux conflits ethniques et religieux tels que celui qui a détruit la Yougoslavie.

Certains voient la situation que je viens de décrire et concluent que nous devons nous y résigner. Selon eux, l'État, gêné par des ressources décroissantes et une perte de stature, n'est ni prêt, ni disposé à s'attaquer aux problèmes mondiaux et d'ailleurs n'en est pas capable. D'aucuns pensent que l'État devrait se retirer de nombreux secteurs traditionnels et laisser les gens conduire seuls leurs affaires. D'autres encore prétendent que nous sommes sur le point d'assister à un « effritement de l'État » et, en particulier, à la fin de son rôle comme principal acteur sur la scène internationale.

Je ne pense pas que l'État soit condamné. Dans le passé, il s'est adapté aux conditions nouvelles et il peut le faire encore. Les pays occidentaux relèvent le défi de la légitimité en élargissant le droit de vote et ils relèvent celui de la justice sociale en créant des programmes qui forment un filet de sécurité pour venir en aide aux défavorisés. Dans les relations internationales, le récent accord de paix israélo-jordanien nous a montré une fois de plus que l'État peut être remarquablement souple, surtout en période de crise et de changement, et il y a tout lieu de croire qu'il continuera à l'être.

Mon optimisme se fonde sur les valeurs qui sont les plus chères aux Canadiens et à des citoyens du monde entier, lesquels sont persuadés qu'en fin de compte il faut un responsable, et ce responsable c'est l'État. Qu'il s'agisse d'un gouvernement fédéral ou provincial ou, dans un avenir peut-être pas si lointain, du gouvernement de l'Union européenne, il faut un centre de responsabilité pour qu'il y ait démocratie. Les peuples ne peuvent exiger que des organisations comme l'ONU leur rendent directement des comptes; ils ne peuvent pas non plus demander à une organisation non gouvernementale ou à une société multinationale de s'expliquer devant le Parlement. La démocratie signifie que les gens peuvent exercer un certain contrôle sur leur vie par l'intermédiaire de leurs représentants.

Nous avons vu ce qui peut se produire quand les peuples n'ont pas l'impression d'avoir un gouvernement qui leur rend des comptes et qui est sensible à leurs besoins d'une manière concrète. Dans certaines sociétés, on assiste à une poussée du fondamentalisme religieux et ethnique parce que les peuples se sentent impuissants : une solution a été de prendre les armes. Dans d'autres sociétés, la passivité politique augmente parce que les

gens en arrivent à la conclusion que leur participation « n'a aucune importance ».

Dans cette ère nouvelle, nous devons gérer l'État et les instruments dont il dispose afin de tirer profit au maximum des possibilités offertes par l'évolution du climat international. Nous devons à la fois suivre la tendance générale, tout en orientant les courants transnationaux dans des directions qui offriront les avantages et réaliseront les objectifs que nos peuples recherchent. Plus de souplesse qu'auparavant à la barre ne signifie pas pour autant un désengagement à l'égard des affaires internationales. Ce n'est que grâce à une participation active et à des résultats concrets, nécessaires pour assurer la crédibilité de l'État, que nous serons en mesure de conserver le soutien de nos peuples et que nous pourrons obtenir des résultats mesurables.

Les défis des années 1990, qui mettent en jeu un nombre important d'acteurs, revêtent principalement un caractère transnational. Certains des problèmes, comme les conflits ethniques dans l'ancienne Union soviétique, se situent à l'échelle locale mais ont le potentiel de s'étendre à des pays voisins. D'autres, comme les aspirations de la Corée du nord dans le domaine nucléaire, sont régionaux, quoiqu'ils s'inscrivent dans une problématique internationale, à savoir celle de la prolifération nucléaire. D'autres encore, comme la dégradation de l'environnement et le commerce illicite de la drogue, sont d'envergure internationale. Les « bons gouvernements » des années 1990 analysent la nature du problème puis, prenant en considération les contraintes qui s'exercent au niveau des ressources, doivent élaborer des stratégies en conséquence.

Le règlement des dossiers à caractère transnational exige une intervention coordonnée. Les Canadiens, malgré leur réputation de modestie, peuvent cependant revendiquer à juste titre un rôle de pionnier pour cette stratégie de résolution de problèmes internationaux. D'autres États se rallient maintenant à notre approche. Le Canada a compris depuis longtemps qu'en tant que puissance moyenne, il lui fallait s'allier à d'autres pays pour protéger la paix et assurer la prospérité. C'est dans cette optique que le Canada n'a cessé d'appuyer l'ONU de tout son poids, y compris par sa participation à presque toutes les missions de maintien de la paix; c'est également dans ce sens qu'il a contribué à la fondation de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et de la Conférence sur la coopération et la sécurité en Europe (CSCE), et qu'il a facilité la libéralisation du commerce en appuyant la création de la nouvelle organisation mondiale du commerce et en adhérant à l'Alena.

Toutefois, nous devons penser en fonction de l'avenir. Par le passé, notre approche coopérative a mis l'accent sur les ententes conclues entre États, ou entre États et institutions. Mais

dorénavant, les « bons gouvernements » seront ceux qui parviendront à réunir autour du problème international du moment les instances les plus aptes à le résoudre. Ceci ne pourra toujours se faire d'État à État ou d'État à institution. De plus en plus, cela supposera l'intervention d'instances non gouvernementales comme les ONG, les municipalités et les entreprises. L'État aura un rôle important à jouer pour faciliter ce type de coopération. Le voyage du premier ministre Chrétien en Chine, la semaine prochaine, illustre la façon dont nous modifions notre stratégie pour l'adapter aux circonstances. La mission qu'il dirigera, l'« équipe Canada », dont je ferai partie, sera formée de leaders provinciaux et de gens d'affaires désirant engager un dialogue avec les Chinois sur une vaste gamme de questions, en vue de nouer des liens avec les secteurs public et privé.

Si nous voulons accroître la prospérité de nos populations tout en assurant un traitement adéquat des questions d'ordre humanitaire et autres, nous devons accorder une attention accrue à la nature particulière des pays et des personnes avec qui nous envisageons de collaborer. Il nous faut remplacer le concept des blocs et les stéréotypes rassurants associés à la Guerre froide. La population canadienne est de nature composite. Cela nous confère un avantage, nous semble-t-il, lorsqu'il s'agit de coopérer dans les domaines du commerce et de la sécurité, ou de régler des questions liées aux droits de la personne. Nous nous efforçons de tirer parti de cet avantage dans notre approche des questions propres à la région dont j'assume la responsabilité.

Les pays de la région Asie-Pacifique sont au seuil d'une ère nouvelle. Plus confiants en eux-mêmes, ils font place aux nouveaux intérêts économiques et de sécurité de l'après-Guerre froide. Les États de l'Asie s'emploient à mettre en place leur propre architecture de coopération, qui correspond à la fois à leurs besoins et à leur passé commun. Le Canada s'en trouve encouragé, tout en demeurant sensible au fait que ces États ne remplaceront pas l'OTAN ni la CSCE.

Depuis plus d'un siècle, le Canada attache une importance extrême à ses relations avec l'Asie. Ce continent s'ouvre aujourd'hui sur l'extérieur, et il nous faut mettre en place dans le bassin du Pacifique à la fois des institutions multilatérales plus formelles et des liaisons interpersonnelles plus informelles. Le Canada est « partenaire du dialogue » à la Conférence postministérielle de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et, à ce titre, il discute d'un vaste éventail de questions, et notamment de sécurité, avec les membres de cette Association, ainsi qu'avec d'autres pays du Pacifique et avec les États de l'Union européenne. Nous participons aussi au Forum régional de l'ANASE, dans le cadre duquel les États du Pacifique ont examiné cet été la sécurité de la région. Enfin, dans deux semaines, le premier ministre Chrétien prendra part à la

rencontre des leaders de l'APEC en Indonésie. Ce dialogue direct entre États n'en est qu'à ses débuts, mais il renforce la confiance, et c'est par là que nous maintiendrons la prospérité dans tout le bassin du Pacifique.

Le Canada encourage les échanges d'universitaires et d'idées dans la région. Nous nous employons aussi à tisser des liens entre gens d'affaires, militaires, artistes et étudiants. Ces échanges entre personnes visent à renforcer et à étendre la confiance dans la région. Enfin, notre programme d'aide au développement nous fournit un autre moyen de promouvoir notre approche coopérative.

Entre le Canada et l'Allemagne, la tradition de coopération en matière économique, politique et de sécurité est profondément enracinée. Les relations personnelles, fondées sur les liens économiques, familiaux ou d'amitié et sur les affinités culturelles (comme en témoigne Atlantik-Brücke) ont prospéré. Les relations entre des pays tels que les nôtres sont toutefois loin d'être statiques. Comme l'a indiqué plus tôt aujourd'hui M. MacLaren, l'Union européenne est en pleine évolution, et elle est en butte à des problèmes du genre de ceux dont je vous ai entretenus aujourd'hui.

Je ne répéterai pas les paroles de M. MacLaren, mais je joindrai ma voix à la sienne pour appeler le Canada et l'Europe à actualiser et à valoriser les nombreux liens de coopération qui les unissent déjà.

Pour conclure, je dirai que nous avons tous, au cours de cette décennie, passé beaucoup de temps à discuter des changements survenus depuis la fin de la Guerre froide. Notre optimisme des premiers temps nous a fait sous-estimer les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Il est temps que nous cessions d'analyser le passé et que nous regardions vers l'avenir. Les problèmes qui se posent méritent toute notre attention; rien ne sert de nous lamenter ou de regretter l'époque où les choses étaient plus simples. Il était inconcevable, naguère, que l'Union soviétique pût s'effondrer. Il est certes concevable aujourd'hui qu'il nous faille coopérer pour relever les défis communs auxquels nous sommes confrontés. L'État est notre outil. Il existe de par la volonté collective de nos peuples. Pour lui conserver toute sa pertinence au XXI siècle, nous devrons traduire les espoirs et les aspirations de nos citoyens en vision et en leadership, de manière à instaurer un monde qui soit à la fois meilleur, plus sûr et plus prospère.

Merci.